

## "Réhabilité" par un tribunal, Silvio Berlusconi peut à nouveau se présenter à des élections



En 2013, le milliardaire italien avait été condamné pour fraude fiscale à six ans d'inéligibilité.

D'après des informations du quotidien [Corriere della sera](#) dévoilées ce samedi, le tribunal de Milan a décidé de "réhabiliter" Silvio Berlusconi et d'effacer les effets de sa condamnation pour fraude fiscale. En 2013, le milliardaire avait en effet été condamné pour fraude fiscale à six ans d'inéligibilité. Il aurait donc dû initialement patienter jusqu'en 2019.

Mais la décision du tribunal - effective immédiatement - change la donne. En clair : l'ancien chef du gouvernement italien peut se présenter à nouveau à des élections. Dans les fait, il pourrait donc à nouveau se présenter à des élections et... être en lice pour devenir le prochain Premier ministre d'Italie, alors que les négociations se poursuivent entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles pour trouver un accord de gouvernement et [former une coalition antisystème](#).

Voir Silvio Berlusconi devenir chef du gouvernement semble toutefois peu probable. Lors des élections législatives du 4 mars, son parti Forza Italia avait été devancé par son allié de la Ligue, dirigée par Matteo Salvini, et par le parti M5S.